



35^e INFOLETTRE

Dans ce numéro

Mot de la présidente	1
Activités des membres.....	1
La remise des bourses.....	1
Conférence-midi	2
L'AFDU Québec s'enrichit de nouvelles administratrices	2
Nos boursières en carrière	3
De constance et de persévérance	4
Sciences : contributions au féminin.....	8
Les changements climatiques vus par des femmes scientifiques	8

Mot de la présidente

Comme à chaque année la fébrilité est dans l'air à l'approche de la remise des bourses. Encore une fois, nous procéderons à cette activité en visioconférence. Vingt-cinq étudiantes, toutes très méritantes à ce qu'on me dit (je ne fais pas partie du Comité de sélection), recevront un coup de pouce financier de l'AFDU. Nul doute que celles-là iront loin.

Les changements climatiques intéressent les femmes depuis toujours. Voyez leur regard à travers 60 ans de publications : à lire dans la chronique *Sciences; Contributions au féminin*.

À lire aussi le parcours scolaire de cette ancienne boursière, Nancy Grondin, qui mène une très belle carrière en droit. Et vous chères anciennes, cela vous intéresserait de nous raconter votre parcours scolaire et professionnel depuis l'obtention de votre Bourse? Communiquez avec nous : afduquebec@gmail.com. Nous nous ferons un plaisir d'organiser une entrevue.

Activités des membres

La remise des bourses

France Rémillard

Le Comité de sélection a retenu 25 candidates. Elles seront honorées le **14 mars** prochain. C'est à la préparation de cette activité réunissant lauréates et donatrices-donateurs que s'affaire votre AFDU. Elle se tiendra encore une fois en visioconférence ce qui permet à plus de personnes de participer, et ce, sans se déplacer. Vous êtes toutes chères lectrices invitées à y prendre part. Avec le programme détaillé en main, il vous est possible de vous joindre en douceur au moment qui vous convient et de repartir en toute discrétion. Pour ce faire, il faut juste vous inscrire pour recevoir le lien, le programme et... le prix de présence. Pour ce faire, **avant le 10 mars**, vous nous faites connaître votre intérêt en nous écrivant à afduquebec@gmail.com et vous recevrez le lien et le programme.

Conférence-midi

L'AFDU Québec avait déjà organisé une série de conférences-midi sur des sujets d'intérêt pour les étudiantes. Elle a par la suite abandonné la pratique pour diverses raisons. Cette année, elle tente l'expérience à nouveau en s'alliant cette fois à une association étudiante locale, celle de GénieUelles. L'activité en processus d'élaboration



se tiendra **le 19 mars à l'heure du lunch**. Elle sera animée par Valérie Harvey, la docteure en sociologie est une ancienne boursière de l'AFDU. Elle a mené sa recherche sur l'utilisation des congés parentaux par les pères qui ont révolutionné la vie familiale au Québec. De sa thèse elle a tiré Révolution papa. Elle a ensuite été invitée à poursuivre sa recherche au Japon d'où elle est revenue avec tous les éléments d'un postdoctorat. Sa présentation a pour titre **La place du père dans sa famille, au Québec et au Japon**

L'AFDU Québec s'enrichit de nouvelles administratrices

France Rémillard

En septembre dernier, nous vous avons présenté de nouvelles officières devant participer au Conseil d'administration de la Fondation . Il s'agissait de Rania A BOUELELA, Amissetou FAGBEMI, Dancilia EYEANG Nze. Elles sont toujours avec nous et nous nous en réjouissons. Grâce au même appel de candidatures publié au service de placement de l'université Laval, les deux conseils d'administration, celui de l'association et celui de sa fondation se sont encore enrichis de nouvelles officières. Nous vous les présentons.



Emmanuelle Cayron : vous vous souviendrez peut-être de cette lauréate de 2023. Diplômée en sciences de la communication et en administration des affaires, Emmanuelle possède plus de 12 ans d'expérience en gestion. Présentement étudiante en sciences de la consommation et toujours à la recherche de nouveaux apprentissages, Emmanuelle est reconnue auprès de ses collègues pour son esprit d'analyse, son efficacité, son autonomie, sa transparence et sa curiosité intellectuelle. Elle réside à Joliette.



Hélène Coté: avocate à la retraite, Hélène n'a eu de cesse de cumuler des formations lesquelles concourent à faire d'elle une femme aux multiples talents, spécialiste en droit administratif, réviseure et rédactrice professionnelle, elle a aussi l'expérience des conseils d'administration. Elle est présentement étudiante en archivistique à l'université Laval. Elle réside à New York.

Nos boursières en carrière

Depuis la création du fonds de la fondation AFDU-Québec, en 1992, plusieurs centaines de milliers de dollars ont été octroyés à des femmes désireuses de faire des études supérieures. Qu'est-il advenu d'elles une fois leur formation complétée? Curieuses de connaître leur devenir, nous sommes allées à leur recherche. Nous en avons retrouvé quelques-unes. Nous sommes allées à leur rencontre et leur avons sollicité un témoignage. Ensemble, nous avons tenté de refaire le parcours scolaire et professionnel qu'elles ont mené. C'est l'objet de cette chronique. Souhaitons à nos lectrices que celle-ci nourrisse leur intérêt et suscite leur engagement. Espérons aussi qu'elle inspire nos jeunes boursières encore aux études.

De constance et de persévérance



Si nos anciennes se suivent, elles ne se ressemblent pas. Certaines présentent des parcours très sinueux alors que d'autres savent depuis toujours ce qu'elles désirent faire dans la vie. Celles-là mettront toute leur énergie à réaliser ce rêve de jeunesse. C'est le cas de Nancy Grondin, avocate-conseil au ministère de la Justice.

De justice, elle a toujours rêvé. Après avoir quelque temps songé à devenir policière, elle a rapidement mis le cap sur le droit et l'a maintenu sans déroger pendant tout son cursus.

Entrevue menée par France Rémillard

F. R. : madame Grondin, en lisant votre cv, je constate que depuis 35 ans vous avez roulé votre bosse dans le champ du droit qui en est un très vaste. Vous en êtes arrivée à en maîtriser une certaine partie. Mais d'abord, qu'étiez-vous avant d'arriver à la faculté de droit en 1989 pour entreprendre le baccalauréat ?

Choix de carrière

N. G. : Dans mon bottin du secondaire, déjà j'avais inscrit ma ferme intention de me diriger vers le droit. J'étais sensible aux injustices et je rêvais d'égalité et surtout d'égalité des sexes. Je voulais réussir précisément dans le domaine du droit parce qu'à l'époque il était encore une chasse gardée masculine. Je désirais démontrer qu'une femme pouvait très bien réussir dans cette discipline. Même si mon choix était loin de réjouir mon paternel, j'ai au moins pu compter sur la complicité discrète de ma mère. Arrivée au baccalauréat de la faculté de droit, j'avais la ferme intention de prendre mes marques.

F. R. : Et vos marques vous les avez prises, si bien qu'on vous a remarqué, semble-t-il. Déjà au premier cycle le professeur de droit émérite Denis Lemieux vous a choisie comme assistante. Comment cela a-t-il affecté le reste de votre parcours ?

Le droit administratif dont l'adjectif « administratif » renvoie ici exclusivement à l'administration publique, et non pas à l'administration d'une société ou d'un organisme de nature privée. Il s'agit donc de l'ensemble des règles qui régissent les relations entre les personnes et les composantes de l'administration publique, ou de ces composantes entre elles.

N. G. : Justement, M^e Lemieux qui a supervisé mon travail comme assistante de recherche pendant deux ans était en droit administratif. Il a été mon mentor. J'ai ensuite poursuivi dans cette branche du droit en choisissant pour stage du Barreau la Direction du droit administratif du

ministère de la Justice sous la supervision de M^e André Gaudreau et Lyne Martineau. Et me voici encore 35 ans plus tard avocate-conseil à la Direction du droit administratif et des affaires juridiques à ce même au ministère Justice, la boucle s'est refermée.

F. R. : Je remarque que vous avez très peu exercé dans des bureaux de pratique privée. Pourquoi ?

N. G. : J'ai été associée nominale pendant une année dans un cabinet. J'avoue que ce n'était pas facile et il y avait peu de postes disponibles, tant au privé qu'au public à cette époque. C'est pourquoi pendant deux ans, j'ai travaillé comme arrêtiste et ensuite comme réviseure pour un éditeur juridique.

L'arrêtiste rédige le résumé des jugements. Ces résumés servent à orienter les recherches en droit. La réviseure est d'un niveau de compétence supérieure puisqu'elle s'assure de la justesse des arrêtés avant publication.

Ce travail ne m'assurait pas le minimum vital. J'ai dû pendant quelques années donner des cours de conditionnement physique, quatre soirs par semaine, pour arriver à boucler mes fins de mois.

Retour aux études

N. G. : Devant la pénurie d'emplois qui sévissait dans les années 90, j'ai décidé d'entreprendre un diplôme d'études supérieures en France. Alors que j'étais acceptée à l'Université d'Aix-Marseille, j'ai fait la rencontre de l'homme de ma vie, celui avec qui je partage mes jours et qui allait devenir le père de mes enfants. J'ai donc décidé plutôt d'entreprendre une maîtrise en droit public avec mémoire. Après l'obtention de mon diplôme, la France m'appelait toujours. Bon joueur, mon conjoint m'a encouragée à poursuivre mon rêve sans lui outre-Atlantique. Je suis donc partie travailler dans un cabinet parisien en droit du travail pendant 3 mois. Une fois ce rêve réalisé, je suis revenue à Québec.

Bourse AFDU

F. R. : Et c'est à ce moment, en 1993, que vous avez été gratifiée d'une bourse de l'AFDU. Je constate que pour cette maîtrise vous avez cumulé un certain nombre de bourses, 4 au moins. Quelle était votre motivation pour demander une bourse à l'AFDU ? À quoi vous a-t-elle servi ?

J'étais alors à l'affût de tous les soutiens financiers disponibles. La bourse de l'AFDU est arrivée la première. Elle a constitué un stimulus important dans mon désir d'entreprendre cette maîtrise. Les autres ont suivi. De plus, j'ai obtenu une charge de cours, ce qui est exceptionnel pour une étudiante du 2^e cycle. À cela s'ajoutaient des contrats de recherches pour différents professeurs. J'ai finalement pu laisser mes cours de conditionnement physique pour m'immerger dans le droit. J'ai travaillé pour plusieurs d'entre eux tout en faisant ma scolarité.

Je garde de ma vie universitaire un souvenir heureux d'autant que j'ai été généreusement confortée par Anne Robinson, professeure de droit et féministe affirmée.

Embûche

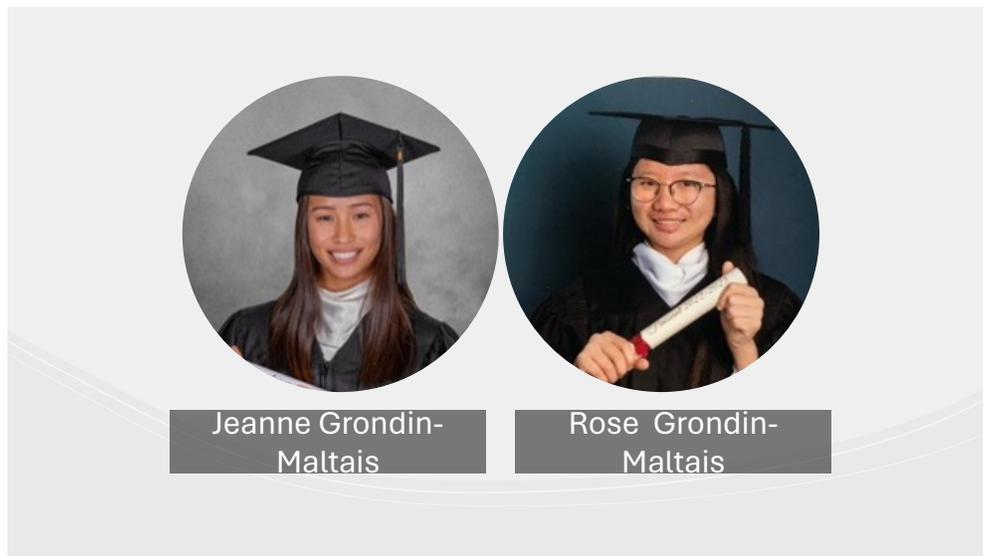
F. R. : Votre parcours semble s'être déroulé sur la voie Royale, sans embûche d'aucune sorte. Est-ce le cas ?

N. G. : : Non, lors du dépôt de mon mémoire intitulé *Réflexion sur le concept de discrimination fondée sur l'âge en droit administratif et en vertu des Chartes*, on m'a indiqué que certains aspects de mon mémoire devaient être approfondis. J'ai été d'abord choquée, mais me suis vite ravisée. Je ne suis pas du genre à baisser les bras. Avec le soutien de mon directeur de recherche, je suis retournée à ma table de travail. Le second dépôt a été le bon, j'ai obtenu mon diplôme.

Conciliation

F. R. : Vous avez parlé d'un amoureux. En consultant votre cv bien rempli je suis convaincue que les études et la carrière ne vous ont guère laissé de temps pour fonder une famille. Je me trompe ?

N. G. : Oui (Nancy se lève, se dirige vers une étagère derrière elle et me ramène deux beaux portraits d'enfant soigneusement encadrés). Vous vous trompez parce que j'ai deux belles filles ; une de 21 ans et une autre de 12 ans. Toutes deux adoptées en Chine.



F. R. : Holala! Montage de dossier, séjours en Chine et congés de maternité. Comment s'est organisé tout ça ?

N. G. : À l'époque les congés parentaux n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. Le congé pour adoption se limitait à 10 semaines, soit la moitié de celui pour une naissance, lequel n'était déjà que de 20 semaines. Mon conjoint s'est libéré quelques jours pour m'accompagner au pays du soleil levant. Mais je voulais être avec mon enfant dans les premiers mois de sa vie. J'ai pris le risque de m'absenter pendant une année alors que je n'étais que contractuelle au gouvernement du Québec. J'ai renouvelé cinq ans plus tard pour mon autre fille, mais cette fois je bénéficiais d'une permanence ce qui diminuait le stress.

Puis je dois avouer que j'ai eu un conjoint dont les horaires fixes lui permettaient d'assumer plusieurs tâches liées au soin d'enfants sans compter qu'il bénéficiait de longs congés estivaux ajustés à ceux des enfants.

Carrière

F. R. : Après avoir longtemps exercé dans différents domaines du droit, vous êtes maintenant depuis cinq ans, bien installée au ministère de la Justice direction du droit administratif, un retour aux sources, qui n'a pas l'heur de vous déplaire. Qu'est-ce qui vous passionne dans votre travail ?



Nancy Grondin, parmi ses collègues lors de la conférence des juristes de l'État en 2011

N. G. : Je suis aujourd'hui là où je voulais être, dans un poste, qui je pense, était fait pour moi. J'espère encore y progresser. J'aime le travail de recherche tout autant que celui de la rédaction. Ce qui me passionne dans le droit c'est qu'une loi n'est jamais un énoncé définitif. Elle est en quelque sorte organique et doit évoluer au fil des contextes, des mentalités et des réalités sociales. L'autre aspect qui me plaît énormément, c'est mon amour de la langue française. Il m'apparaît essentiel d'avoir un excellent français dans notre profession, d'user d'un langage inclusif et irréprochable.

F. R. : Si le droit mène à tout, on peut dire qu'il vous a mené à la satisfaction. Dernière question : aux filles qui voudraient suivre vos traces, quel conseil désirez-vous leur adresser ?

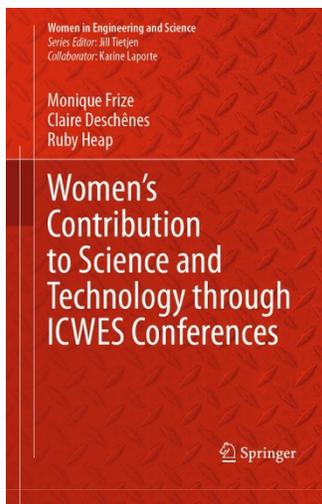
N. G. : le premier mot qui me vient instantanément à l'esprit c'est PERSÉVÉRER. J'ai dû mener pendant dans 10 ans un vrai parcours du combattant, mais jamais ne me suis laissée distraire de mon objectif.

F. R. : Voilà les filles, le mot est passé : PERSÉVÉREZ et merci encore madame Grondin pour ce témoignage.

Sciences : contributions au féminin

Les changements climatiques vus par des femmes scientifiques

Claire Deschênes



Dans le dernier bulletin, nous mentionnions la parution chez Springer d'un livre qui raconte l'histoire des conférences ICWES (International conference of women engineers and scientists), et des contributions offertes par les pionnières en ST (Sciences et technologies) qui y ont participé. Le livre s'attarde sur l'évolution de la pensée de ces femmes scientifiques sur plus de 50 ans.

Les conférences ICWES ont débuté en 1964 à New York, à une époque de grands espoirs de paix, de développement et de prospérité. Les articles conservés à travers le corpus ICWES témoignent qu'une de leurs principales préoccupations était la croissance de la population mondiale, qui est passée de 3,3 milliards en 1964 à 6,3 milliards en 2002. Cette augmentation rapide de la population mondiale engendrait chez elles plusieurs préoccupations centrées sur les moyens d'obtenir une meilleure compréhension des besoins humains fondamentaux, tels que le logement, les vêtements, l'urbanisation, l'alimentation et la nutrition, le transport, l'eau.

Au fil du temps, les participantes ont aussi offert leurs connaissances et des pistes de solution, sur plusieurs problèmes liés à la pollution et l'environnement engendré par cette surpopulation, et par des développements technologiques très rapides. Déjà à l'ICWES-III (Turin, Italie, 1971), les participantes qui provenaient de 32 pays différents, ont adopté une liste d'actions essentielles afin

1. d'offrir leur soutien à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de Stockholm qui aurait lieu l'année suivante en 1972 (la première conférence mondiale à faire de l'environnement une question majeure),
2. se s'éveiller à l'importance de l'utilisation responsable des acquis scientifiques et technologiques dans leur vie professionnelle et familiale.

Par la suite, les préoccupations présentées par les contributrices à ICWES ont évolué vers le concept de développement durable _ avec une première apparition de cette expression lors de l'ICWES-IX, en 1991 à Warwick (Royaume-Uni), dans un article rédigé par Ana Cazzadori de Ferenczi _ et vers la question du changement climatique mondial, à l'ICWES-XI en 1999 à Chiba (Japon). Au fil du temps, la question des femmes est devenue de plus en plus importante, non seulement pour augmenter leur participation aux STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques), mais aussi pour débusquer leur apport particulier aux développements des ST et l'impact que ces développements ont sur elles et sur leur

entourage. Lors de l'ICWES-XII (2002, Ottawa), plus de 200 événements ont été présentés, tant sur la science et la technologie que sur des sujets liés au genre.

Voici la traduction en français de citations trouvées dans le corpus ICWES, et qui portent plus particulièrement sur le partage de connaissance des femmes scientifiques du monde sur le [√]changement climatique et sur l'environnement:

À l'ICWES-XI en 1999, à Chiba au Japon, les Japonaises Kinko Koyano et Ryoko Yanagibori ont rapporté, dans un texte intitulé *Sensibilisation et action des femmes japonaises pour le changement climatique : Une étude sur un sondage d'opinion environnemental parmi les femmes japonaises*: « Les scientifiques les plus influent-e-s au monde, le Groupe d'expert-e-s intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a conclu que le changement climatique mondial est induit par l'augmentation de la concentration atmosphérique des gaz à effet de serre émis par l'activité humaine ».

Toujours à l'ICWES-XI, les Indiennes Swati Banerjee et Mumbai, ont écrit, dans leur texte intitulé *Épuisement des forêts : impact sur les femmes tribales et rôle de la technologie participative* : « [nous devons] examiner les perspectives de genre dans les préoccupations environnementales, car nous percevons de plus en plus le lien entre l'environnement et les femmes, et les impacts négatifs de la discrimination et de l'exclusion des femmes sur la promotion du développement durable et du partenariat égalitaire. »

À l'ICWES-XII (2002, Ottawa), les Canadiennes Brenda Topliss et Sherry Niven, de l'Institut océanographique de Bedford, ont rédigé un article intitulé *Le rôle modérateur des océans dans le changement climatique*. Ayant utilisé des modèles couplés océan-atmosphère, elles ont conclu : « Les océans offrent une énorme capacité de stockage (ou puits) de chaleur et de carbone [...] les océans ont le potentiel de retarder l'impact des émissions de gaz à effet de serre (GES) et ainsi d'affecter le changement climatique".

Toujours à l'ICWES-XII, la Nigérienne Joanna O. Maduka, alors présidente des Amis de l'Environnement, a présenté « *Les énergies renouvelables et l'autonomisation des femmes au Nigéria* ». Elle écrivait : « Les femmes rurales d'Afrique ont besoin d'énergie pour se chauffer, cuisiner, s'éclairer, ainsi que pour l'agriculture et la transformation. Les femmes elles-mêmes contribuent à la pollution, car elles dépendent des poêles à bois traditionnels, ce qui peut entraîner la déforestation ; sur la combustion du charbon de bois par les forgerons, ce qui est dangereux pour la santé ; et sur le séchage solaire en plein air, qui les expose à la poussière, aux insectes et aux animaux. »

Il est intéressant de noter que la collaboration entre ces femmes scientifiques et les études en sciences humaines s'est également effectuée avec le temps. À l'ICWES XII (Ottawa 2002), Sue Rosser, une éminente chercheuse américaine dans le domaine de l'histoire des femmes et du genre, a présenté une conférence plénière remarquée qui proposait l'utilisation des théories féministes pour faire avancer la problématique des femmes en science et technologie. Aussi, suite à l'ICWES-XIV (Lille, 2008), le journal de l'organisation américaine *Women Engineers Society* insistait sur l'importance de cette collaboration : « **Il n'y aura pas de justice climatique sans justice de genre** ».AC